

## Attestation de respect des lois et de conformité pour Guillevin International Cie et ses divisions

Chez Guillevin International Cie et ses divisions, nous nous engageons à respecter scrupuleusement les lois et réglementations en vigueur et d'adopter les bonnes pratiques recommandées concernant, entre autres, le travail forcé, les métaux en zone de conflit, l'approvisionnement responsable et le comportement éthique de tous nos employés. Nous reconnaissons notre responsabilité envers nos employés, nos fournisseurs et les communautés dans lesquelles nous opérons. Par conséquent, nous déclarons ce qui suit :

### **Travail forcé**

Guillevin International Cie et ses divisions interdisent formellement l'utilisation de toute forme de travail forcé, qu'il soit sous forme de servitude, de travail obligatoire ou de travail pénal. Nous respectons les lois nationales et internationales en matière de travail, y compris celles régissant l'âge minimum légal pour l'emploi et les conditions de travail équitables. De plus, nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils attestent de leur engagement à respecter ces mêmes normes.

### **Métaux en zone de conflit**

Par le biais de notre politique sur les métaux provenant de zones de conflit, nous nous engageons à ne pas utiliser de métaux issus de ces régions où l'exploitation minière alimente ou contribue à des conflits armés, portant ainsi atteinte aux droits de l'homme. Guillevin International Cie et ses divisions exigent de manière catégorique de ses fournisseurs qu'ils s'engagent également à respecter cette directive.

### **Approvisionnement responsable**

Nous adoptons une approche proactive pour garantir que nos pratiques d'approvisionnement sont éthiques, durables et respectueuses de l'environnement. Nous demandons également à nos fournisseurs d'adhérer à notre politique d'approvisionnement responsable qui englobe le respect des droits de l'homme, le respect de l'environnement, le respect de pratiques d'affaires éthiques, l'offre produits et des services de qualité, l'approvisionnement responsable, la gouvernance et les communications transparentes.

### **Éthique et comportement**

Tout employé de Guillevin International Cie est tenu, dès son embauche et de manière annuelle par la suite, de confirmer son adhésion à la politique de comportement attendu de l'entreprise. Cette politique inclut, entre autres, l'interdiction formelle d'accepter ou de verser des pots-de-vin, ainsi que d'avoir recours à toute autre forme d'avantage ou moyens illicites. De plus, nos fournisseurs, en souscrivant à notre politique d'approvisionnement responsable, consentent également à adopter ces mêmes comportements exemplaires.

Pour toute demande supplémentaire ou information, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : [corporate@guillevin.com](mailto:corporate@guillevin.com) ou par téléphone au 514-329-2100 / 1-877-460-7982.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "L. Rodier".

Luc Rodier  
Président et chef de la direction  
Guillevin International Cie